

Le patrimoine oral en Bourgogne : la question des langues régionales

langue régionale, culture orale et culture populaire : un héritage menacé

La France est l'un des pays d'Europe où la diversité des langues est la plus étendue, puisque s'y croisent des langues romanes (français, langues d'oïl, occitan, catalan, corse, franco-provençal), des langues germaniques (alémanique, francique, flamand), ainsi que le basque, le breton, sans oublier des langues mélanésiennes et des créoles des DOM-TOM !

Les langues d'oïl concernent la moitié Nord de l'Hexagone, la partie wallonne de la Belgique, une petite partie du Jura Suisse ainsi que les îles anglo-normandes. Elles ne sont ni du vieux français ni une forme dégradée du français mais elles entretiennent, avec la langue nationale et entre elles des relations de cousinage plus ou moins étroit en fonction de leur situation propre sur le plan historique, géographique et démographique.

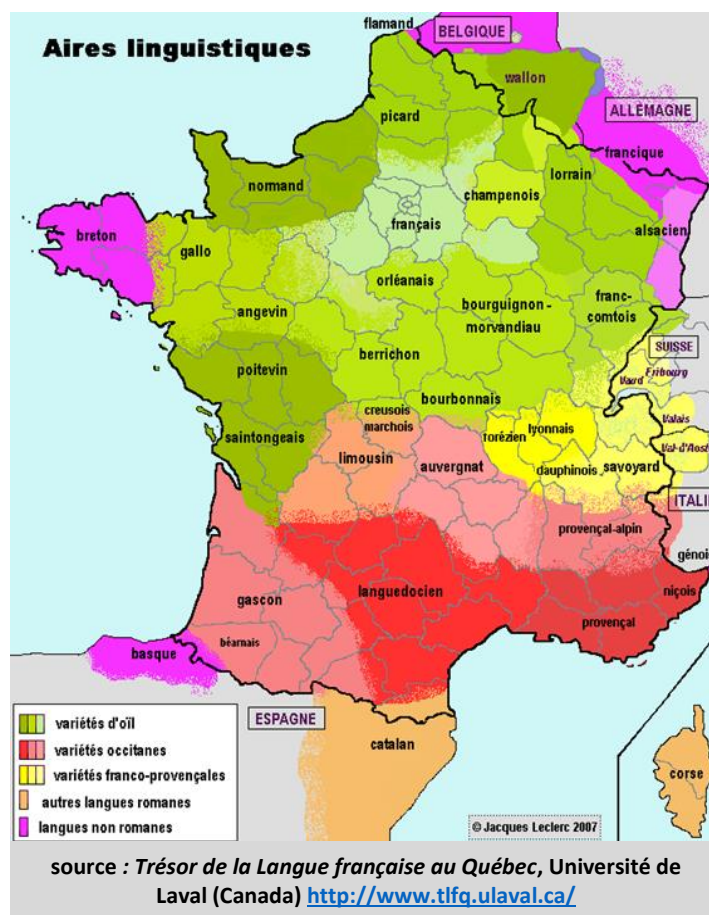
Ces langues sont d'une grande richesse et d'une vitalité encore trop ignorée.

Le gallo, comme le breton, est reconnu et soutenu par la région Bretagne. Le picard, en plein développement, est soutenu par les régions Picardie, Nord-Pas-de-Calais et même par la Belgique. Le poitevin-saintongeais est encouragé par la région Poitou-Charentes. Pour ce qui est du franco-provençal, il bénéficie de politiques linguistiques volontaristes tant de la région Rhône Alpes que de la Suisse et de l'Italie. La Bourgogne, qui n'a nullement à rougir de ses langues, ne saurait rester en retrait dans ce vaste mouvement de revalorisation de la diversité.

A l'échelle de la Bourgogne, nous sommes riches d'une grande tradition culturelle, écrite et orale, depuis la Renaissance et le Grand Siècle, lequel représenta un véritable Âge d'Or pour la littérature en Bourguignon (théâtre, poésie, chant...). Ce patrimoine est encore vivant au XXI^{ème} siècle grâce à la vitalité des langues régionales qui nous permettent aujourd'hui encore de lire, interpréter, comprendre et discuter ces textes, si anciens soient-ils. Ces langues sont l'un des accès les plus précieux à la culture classique, au croisement des traditions populaires, souvent rurales, et des traditions savantes, plus urbaines (avec B. de La Monnoye et A. Piron à Dijon, F. Fertiault à Verdun-sur-le-Doubs, A. Guillaume à Saulieu, R. Thomas à Semur-en-Auxois, etc.).

Qu'est-ce que les langues d'oïl ?

Dans son rapport de 1999, Bernard Cerquigni rappelle cette disjonction constitutive du développement original des langues d'oïl :



« Il en découle également que l'écart n'a cessé de se creuser entre le français et les variétés de la langue d'oïl, que l'on ne saurait considérer aujourd'hui comme des "dialectes du français" ; franc-comtois, wallon, picard, normand, gallo, poitevin-saintongeais, bourguignon-morvandiau, lorrain doivent être retenus parmi les langues régionales de la France ; on les qualifiera dès lors de "langues d'oïl", en les rangeant dans la liste. »¹

Il en résulte une très grande richesse patrimoniale : 75 langues, aux dynamiques et aux statuts très différents, ont été recensées sur le territoire métropolitain, avec entre autres : dialecte allemand d'Alsace et de Moselle, basque, breton, catalan, corse, flamand occidental, francoprovençal, occitan (gascon, languedocien, provençal, auvergnat-limousin, alpin-dauphinois), langues d'oïl : franc-comtois, wallon, picard, normand, gallo, poitevin-saintongeais, bourguignon-morvandiau, lorrain, berbère, arabe dialectal, yiddish, romani chib, arménien occidental.² Un certain nombre sont déjà enseignées dans le secondaire : basque, breton, catalan, corse, gallo, quatre langues mélanésiennes, langue mosellane, langue régionale d'Alsace, occitan, tahitien.

Quid des langues régionales en Bourgogne ?

Contrairement à nombre d'idées reçues, il n'existe pas en Bourgogne – comme dans la plupart des autres régions administratives d'ailleurs – une langue régionale mais des langues régionales, cinq plus exactement. Ici comme ailleurs, le fait linguistique est pluriel, souvent complexe et riche d'une diversité qui transcende tous les clivages, qu'ils soient politiques, idéologiques ou culturels.

Si le **bourguignon-morvandiau** s'étend sur la plus grande partie de la Bourgogne, notamment sur un espace que l'on qualifiera de « central », il déborde néanmoins au-delà des limites de la région Bourgogne, jusqu'au Langrois (en Haute-Marne, région Champagne-Ardenne) et au nord de la Franche-Comté.

Le nord de la Bourgogne appartient davantage au **champenois**, et a donc été couvert par l'*Atlas linguistique de Champagne*. L'ouest en revanche relève des **parlers du Centre**, tandis que le sud-ouest relève du domaine **franco-provençal**. Ce caractère prismatique des parlers bourguignons traduit la situation de carrefour qu'est la Bourgogne.

L'espace de transition entre langues d'oïl et parler franco-provençal est d'ailleurs la seule « **frontière linguistique** » qui traverse la Bourgogne. C'est là un fait linguistique majeur et original. **Sont purement franco-provençales** : la Bresse au sud et à l'est de Louhans, les environs de Tournus (ponctuellement), la Bresse chalonnaise et le Mâconnais.



d'après H. Walter, *Aventures et mésaventures des langues de France*, éd. du Temps, 2008 ; p. 215

¹ Bernard Cerquiglini « Les langues de la France », rapport au Ministre de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication, Avril 1999. La Documentation Française, réf.: 994000719 ; 17 pages.

² Bernard Cerquiglini, *ibid.*

Quelle « stratégie de revitalisation » pour ces langues en danger ?

Ce processus n'est ni inévitable ni irréversible : des politiques linguistiques correctement planifiées et mises en œuvre permettent de renforcer les efforts effectués actuellement par les communautés de locuteurs pour maintenir ou revitaliser leurs langues et les transmettre aux générations les plus jeunes. **L'UNESCO propose ainsi d'agir dans cinq domaines³** :

1. La formation linguistique et pédagogique élémentaire : proposer aux professeurs de langues une formation sur les bases de la linguistique, les techniques et méthodes d'enseignement des langues, la planification de programmes d'études et la préparation de matériels didactiques.

2. Le développement durable de l'alphabétisation et des compétences locales en matière de documentation : former des linguistes locaux et des membres des communautés à établir des règles d'orthographe, mais aussi à lire, écrire, analyser leur langue et produire des outils pédagogiques. La création de centres de recherche où l'on enseignera aux locuteurs de langues en danger à étudier, documenter et archiver leur propre matériel linguistique est une bonne mesure. L'alphabétisation est utile à l'enseignement et à l'apprentissage de ces langues.

3. Le soutien et le développement d'une politique linguistique nationale : la politique linguistique nationale doit favoriser la diversité des langues, y compris les plus menacées. Les sociologues et les spécialistes en sciences humaines, tout comme les locuteurs de langues en danger devraient être plus nombreux à participer activement à la formulation de politiques linguistiques nationales.

4. Le soutien et l'adoption d'une politique éducative : de nombreuses études démontrent que l'acquisition du bilinguisme n'altère en rien la maîtrise de la langue officielle.

5. L'amélioration des conditions de vie et le respect des droits humains des communautés linguistiques.

6. Le développement d'une capacité d'expertise et de revitalisation des langues régionales.



« L'école de patois fait recette », atelier avec les Amis de Saint-Aignan, à Meilly & Rouvres, *Le Bien Public*, 20 septembre 2011

les missions de la MPOB et de Langues en Bourgogne

Créée à Anost en 2008, la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne s'est développée autour de missions de recherche et de valorisation du patrimoine immatériel (inventaire, sauvegarde et consultation d'un fonds régional sur le patrimoine oral, et d'une base de données documentaires exceptionnelle, incluant un fonds unique en Bourgogne déposé par le professeur Taverdet), ainsi que de sa transmission. Elle est actuellement le seul acteur public capable de mettre en réseau des opérateurs et acteurs autour de projets liés au Patrimoine Culturel Immatériel.



Ainsi, depuis juin 2012, la MPOB a été accréditée comme Organisation Non Gouvernementale à des fins d'assistance consultative auprès du comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel

³ UNESCO, « Vitalité et disparition des langues ». *op. cit.*

immatériel (PCI). Dans le cadre de cette accréditation, la MPOB affirme son implication dans la nécessité de faire vivre et de transmettre ce patrimoine.

La MPOB agit dans ce sens notamment par la constitution et la mise en ligne d'une base de données qui est déjà en soi un inventaire du PCI au niveau régional (www.mpo-bourgogne.org). Elle recense les différents acteurs du patrimoine oral (musiques et danses traditionnelles, littératures orales) en Bourgogne et les met en réseaux. Elle apporte son **expertise et accompagne les acteurs locaux** dans leurs actions de sensibilisation, de prospection, de valorisation et de formation au patrimoine immatériel. Elle **accueille et accompagne des projets artistiques**, notamment en musique et danse traditionnelle, conte et langue régionale.

La Maison du Patrimoine Oral est également un « **relais** » de **l'UNESCO** dans sa déclinaison régionale. Elle porte un discours politique fort pour appeler à la reconnaissance du PCI en Bourgogne, à l'instar des démarches faites en Bretagne, en Auvergne, en Poitou-Charentes, en Rhône-Alpes...

Rattachée à la Maison du Patrimoine Oral, **Langues de Bourgogne** est une association fondée en 2009 avec pour mission de « *de contribuer, en étroite collaboration avec la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne et les associations locales ou régionales intéressées, à l'inventaire, la sauvegarde, la diffusion, la valorisation et la promotion de l'ensemble du patrimoine linguistique de Bourgogne (langues et patois)* ».

des ateliers en langues régionales en réseau, des territoires en partage

Les premiers ateliers ont eu pour objectifs de **requalifier la valeur effective des langues de Bourgogne**, souvent qualifiées avec mépris de « patois », c'est-à-dire de parler dégradé, altéré et surtout grossier (étymologiquement, « patoisier », c'est tripatouiller maladroitement des mots en bouche, comme avec de la boue ; cf. radical expressif *PATT* qui a donné aussi bien « pataud », que « patouille » ou « tripatouiller »).

Aujourd'hui c'est plus **d'une quinzaine d'ateliers dans toute la Bourgogne, où des centaines de personnes**, de tous âges, viennent échanger, lire, conter, créer... faire vivre leur langue. C'est aussi plus de deux cents jeunes d'âge scolaire qui ont été initiés à des ateliers de sensibilisation à la langue régionale, souvent dans le cadre des NAP (*Nouvelles Activités Périscolaires*).



10^{ème} atelier de langue régionale avec les Amis de Marcilly-Ogny, *Le Bien Public*, 22 mars 2012

agenda et projets

Langues de Bourgogne fédère des dizaines d'ateliers en langue régionale. Se reporter au site de la MPOB pour consulter son agenda.

La MPOB propose des animations scolaires autour du conte et de la parole conteuse, mais aussi des balades contées, des veillées, etc.

La MPOB organise également nombre d'ateliers autour du conte, de la musique et du chant traditionnels, de la collecte et de la valorisation des sources orales du voisinage.

contacts

Gilles Barot, enseignant délégué au Pôle Pédagogique de la MPOB gilles.barot@ac-dijon.fr

Floranne Renaud, conteuse, chanteuse, musicienne, animatrice (diplômée BPJEPS) floranne.mv@gmail.com